

Episode neigeux : point de situation sur le réseau ouest de VINCI Autoroutes

Suite aux décisions préfectorales il a pu être procédé, entre 13h30 et 20h30, à l'évacuation partielle des poids lourds situés sur les zones de stationnement obligatoire mises en place depuis le mardi 6 février après-midi.

Depuis 20h30, les préfetures ont réactivé le stationnement obligatoire des poids lourds sur 5 zones en direction de Paris.

Les équipes de VINCI Autoroutes restent mobilisées avec les autorités pour le ravitaillement et poursuivent les opérations de salage et de déneigement sur les axes A10, A11, A71, A85, A28, A81 et A19 qui ne présentent actuellement aucun point de blocage.

Deux nouvelles zones de stationnement obligatoire sont en place depuis 20h00 :

- Axe A10 : après Tours en direction de Paris et après la barrière de la Monnaie sur 10 km entre les points kilométriques 193 et 183 (1 000 places)
- Axe A71 : au niveau de Salbris en direction de Paris, sur 6 km entre les points kilométriques 167 et 161 (300 places)

Elles s'ajoutent à 3 zones déjà déployées depuis le début de l'après-midi du mardi 6 février sur décision préfectorale qui, après avoir été partiellement évacuées, peuvent accueillir de nouveaux véhicules :

- Axe A10 : sur l'aire de Val Neuvy (200 places) et sur 14 km entre les points kilométriques 71 et 57 (1300 places),
- Axe A11 : à hauteur de Chartres, sur 6km entre les points kilométriques 53 et 47 (450 places),
- Tronc commun A10-A11 : après la barrière de péage de St-Arnoult, sur 7km entre les points kilométriques 24 et 17 (750 places).

Les équipes de VINCI Autoroutes et de la Croix-Rouge restent mobilisées pour continuer la distribution des ravitaillements aux conducteurs stationnés sur ces zones.

Les itinéraires de déviation mis en place pour permettre aux poids lourds de contourner la région Ile-de-France sont les suivants :

Axe A10

Contournement sud : un grand contournement de l'A10 par l'A19 a été mis en place pour les poids lourds de plus de 7,5 t. Cet itinéraire permet d'éviter l'Ile-de-France et de rejoindre l'autoroute A6 et l'autoroute A77.

Axe A11

Contournement nord : depuis Le Mans et en direction de Paris, il est recommandé aux poids lourds de plus de 7,5 t de contourner la région Ile-de-France par le nord en prenant l'A28 en direction de Rouen, puis en suivant Amiens par l'A28 et l'A29.

Contournement sud : depuis Le Mans et en direction de Paris, il est recommandé aux poids lourds de plus de 7,5 t de prendre l'A28 en direction de Tours, puis l'A10 en direction d'Orléans, puis l'A19 pour rejoindre l'A6.

VINCI Autoroutes invite les usagers à rester particulièrement vigilants et à écouter Radio VINCI Autoroutes (107.7) pour être informés en temps réel de l'évolution de la situation.

Un dispositif pour informer les clients en temps réel :

- **Radio VINCI Autoroutes (107.7)**
- **Le 3605**, le service client 24h/24 et 7J/7 (service gratuit + prix d'appel)
- **L'Application gratuite VINCI Autoroutes pour smartphone** : trafic en temps réel
- **Le site internet www.vinci-autoroutes.com**
- **Les comptes Twitter @VINCIAutoroutes @A11Trafic**

CONTACT PRESSE : 01 55 94 70 22

A propos de VINCI Autoroutes

Premier opérateur d'autoroutes en concession en Europe, VINCI Autoroutes accueille chaque jour plus de 2 millions de clients sur les réseaux de ses quatre sociétés concessionnaires : ASF, Cofiroute, Escota et Arcour. VINCI Autoroutes est partenaire dans la durée de l'Etat concédant, au service des politiques d'aménagement du territoire et pour satisfaire les besoins de mobilité de ses clients.

Chiffres clés : Réseau de 4 422 km d'autoroutes - 186 aires de services - 266 aires de repos - 323 gares de péage.

Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7), www.vinci-autoroutes.com, facebook.com/VINCIAutoroutes, Twitter @VINCIAutoroutes, www.fondation.vinci-autoroutes.com, ou par téléphone au 3605, 24h/24 et 7j/7 (service gratuit + prix d'appel).

